



Société MacKenzie Forbes

Faire des plans dès aujourd'hui pour donner à chaque enfant le meilleur avenir possible



L'importance des fonds durables

Par Renée Vézina, présidente

Depuis plus d'un an, nous traversons une pandémie qui a changé nos vies. Pour certains de nos jeunes patients, ces changements ont eu un impact sur leur santé physique et émotionnelle. Heureusement, le Children était là pour fournir des soins d'exception, malgré les protocoles rigoureux qui ont modifié la façon de travailler de notre personnel dévoué. Dans plusieurs cas, ces soins dépendent de la générosité et de la loyauté des donateurs.

La famille Edwards est l'un de ces donateurs. Quatre mois après le début de la pandémie, elle a fait une promesse de don de 5 M\$ afin de mettre sur pied le Centre interdisciplinaire de la famille Edwards pour la douleur complexe. De ce don, près de 2 M\$ ont été assignés au Fonds de dotation de la famille Edwards afin d'assurer la pérennité du Centre pour les générations à venir. Nous sommes ravis et reconnaissants

Suite au verso >>



Un don transformationnel en héritage

C'était le destin. Jane Edwards et le Dr Pablo Ingelmo, anesthésiste et spécialiste de la douleur au Children, se sont rencontrés par hasard lors d'un dîner de remise de prix, il y a des années. « Il parlait beaucoup. J'étais fascinée, se souvient Jane. Je n'ai jamais rencontré une personne aussi passionnée par son travail ! »

Cette rencontre amènera Jane et son frère Eric Hoguet de la Fondation Louise et Alan Edwards à faire un don transformationnel de 5 M\$ à la Fondation du Children - un investissement dans le développement du nouveau Centre interdisciplinaire familial Edwards pour la douleur complexe. De cette somme,

1,8 M\$ iront au Fonds de dotation de la famille Edwards, qui soutient aussi le programme.

La famille Edwards en sait beaucoup sur la douleur complexe. À 18 ans, Louise, la mère d'Éric et la belle-mère de Jane, a eu un terrible accident de voiture. Selon Eric, cet accident serait à l'origine du long combat de sa mère contre des maux de tête débilitants. « Je n'ai jamais vu personne souffrir autant que ma mère, raconte Eric. Mais elle a tenu le coup. Elle a été très courageuse. »

Jane confirme : « Lou a tout essayé pour trouver un soulagement, sans succès. »

Suite au verso >>

Coin des experts

L'importance de rédiger un testament

Par Me Johanne Viau, notaire



Plusieurs reportent à plus tard la rédaction de leur testament. Pourtant, celui-ci est important puisqu'il permet d'exprimer notre volonté et de choisir nos héritiers. À défaut de testament, c'est la loi qui déterminera qui héritera et dans quelle proportion.

Toute personne majeure possédant des actifs et des biens devrait avoir un testament, qui devrait être revu après les grands événements de la vie.

Comment rédiger un testament ?

Au Québec, il existe trois façons :

1. **Le rédiger soi-même :** Le testament olographe est écrit et signé de votre main, seul et sans la présence de témoins.
2. **Le rédiger et le signer devant deux témoins majeurs :** Ce testament peut être écrit par vous ou par une autre personne, à la main, à la machine à écrire ou à l'ordinateur. La signature a lieu en présence des témoins qui signent aussi. Chaque page doit être paraphée ou signée par tous.
3. **Le faire rédiger par un notaire :** Le notaire est un expert professionnel. Il vous aidera à faire les bons choix en vous

exposant les conséquences juridiques. Si votre planification successorale s'avère complexe, il fera le pont avec d'autres professionnels et verra à ce que vos intentions soient respectées.

Quelles formes privilégier ?

Le testament olographe et celui devant deux témoins sont moins coûteux puisque vous ne payez pas pour un professionnel. Ils comportent certains désavantages :

1. Ils doivent être vérifiés par un notaire ou par un tribunal, ce qui entraîne des coûts et des délais supplémentaires.
2. Vous pourriez les perdre ou ils pourraient être modifiés ou détruits.
3. Ils pourraient contenir des contradictions, des mots illisibles ou des incompatibilités avec la loi, ouvrant à des difficultés d'interprétation de vos volontés.
4. Ils pourraient être contestés.

En revanche, le testament notarié offre plusieurs avantages :

1. Il n'a pas besoin d'être vérifié.

2. L'original est conservé chez le notaire, qui vous émettra une copie certifiée conforme et son existence est enregistrée au Registre des dispositions testamentaires de la Chambre des notaires du Québec. Une recherche à votre décès dévoilera l'existence de votre testament.

3. Le notaire possède les qualifications pour vous assister dans votre démarche.

4. Il est difficile à contester car le notaire en assure l'authenticité.

Par quoi commencer ?

D'abord, faites un peu d'ordre dans vos documents personnels : certificat de naissance, certificat et contrat de mariage, contrat d'assurance vie, relevés bancaires et de placements... Dressez ensuite une liste de vos actifs et passifs.

La nature des biens et des dettes peut influencer la rédaction d'un testament.

À quoi penser lors de la rédaction du testament ?

1. L'identification de vos héritiers et dans quelle proportion.
2. Comment distribuer la part d'un de vos héritiers, décédé avant vous?

Suite au verso >>

Vivre avec la douleur complexe

Le message d'espoir de Jacqueline

Bonjour! Je m'appelle Jacqueline, j'ai 17 ans... et j'ai un nouveau super-pouvoir. Ça peut paraître bizarre, mais laissez-moi vous expliquer. J'ai vécu avec la douleur pendant trois longues années, jusqu'à ce que le Dr Pablo Ingelmo du Children, directeur du Centre interdisciplinaire de la famille Edwards pour la douleur complexe, et son équipe m'aident à surmonter la fibromyalgie, une affection qui cause une douleur atroce dans tout mon corps.

La douleur a commencé alors que j'aidais mon grand-père à construire une terrasse. J'ai soudainement ressenti un élancement dans ma cheville. Ma mère m'a emmenée à l'urgence du Children. Les radiographies ne montraient aucune blessure, mais bientôt, mes genoux et mes hanches ont aussi commencé à me faire mal. En quelques semaines, je suis passée d'une adolescente athlétique à une invalide qui avait besoin d'aide pour marcher jusqu'à la salle de bain.

Le Dr Ingelmo a fait preuve de compassion et d'encouragement lorsque j'ai commencé la physiothérapie et l'apprentissage de techniques de distraction psychologique. Mais, j'étais dans un cercle vicieux de douleur qu'aucun médicament ne pouvait soulager. Je pleurais quand j'étais seule et j'ai même pensé au suicide. Ma vie était un cauchemar, et je n'avais que 13 ans.

Lentement, j'ai recommencé à marcher. Un an après le début de l'horreur, je n'avais plus de douleur et je pouvais aller à l'école.

Mais la douleur est revenue. J'ai persévéré, même les jours où celle-ci était insupportable. Le Dr Ingelmo m'a dit que, pour me rétablir, je devais combattre la douleur et continuer à avancer. J'ai tenu bon, tellement que j'ai fini première de ma classe en course de fond.

J'ai une confiance nouvelle en ma capacité de gérer ma douleur. J'ai l'impression, vraiment, d'avoir un super-pouvoir!

Aujourd'hui, j'en suis à ma deuxième année en soins infirmiers au cégep, bien déterminée à poursuivre mon rêve d'aider les enfants qui vivent avec la douleur complexe.

Merci de soutenir les futures générations d'enfants devant vivre comme moi avec de la douleur complexe grâce à un don planifié. Votre soutien change la donne.

Jacqueline



Les membres de la Société MacKenzie Forbes ont fait un don par héritage au Children par le biais d'un legs, d'une rente de bienfaisance, d'un don d'assurance vie ou par la création d'un fonds de dotation. Nous sommes extrêmement reconnaissants à ces donateurs de contribuer à assurer les meilleurs soins pédiatriques aux futures générations de jeunes patients. Le docteur Alexander MacKenzie Forbes a fondé l'Hôpital de Montréal pour enfants en 1904 et y a été chirurgien en chef jusqu'en 1929.

Un don transformationnel en héritage

Suite de la page 1

Le mari de Louise, Alan Edwards, ingénieur de formation et expert en résolution de problèmes était désespéré de ne pouvoir trouver de traitement pour les douleurs de son épouse. Louise s'est éteinte en 1979. À ce moment, Alan a fait équipe avec le Dr Ron Melzack, psychologue et chercheur sur la douleur. À deux, ils ont fait pression pour ouvrir l'une des premières unités de gestion de la douleur pour adultes au monde. Les débuts furent lents, mais grâce à la vision, au leadership et au soutien financier d'Alan, Montréal est aujourd'hui l'épicentre mondial de la médecine et de la recherche sur la douleur, et la raison pour laquelle le Dr Ingelmo a quitté l'Italie pour Montréal afin de travailler au Children.

Environ 20 à 35 % des enfants souffrent de douleurs complexes, notamment des maux de tête chroniques, des douleurs articulaires, abdominales ou dues aux soins médicaux, des blessures et des douleurs dues à une pathologie inconnue.

« Je suis si reconnaissant envers Eric et Jane, déclare le Dr Ingelmo, directeur du Centre interdisciplinaire de la famille Edwards pour la douleur complexe. Leur don extraordinaire nous permettra de poursuivre notre mission. La douleur complexe est une épidémie qui croît mondialement. À la longue, 50 à 75 % deviendront des adultes avec des handicaps liés à la douleur. Au Children, nous soulageons la douleur chez les enfants. Nous leur redonnons la vie. »

« Mon frère et moi avons une absolue confiance dans la vision de Pablo. C'est un grand honneur de faire un don transformationnel qui aidera les enfants qui souffrent, affirme Jane. De plus, la création d'un fonds de dotation aidera à assurer la pérennité du Centre dans l'avenir. Notre père serait aux anges ! »

L'importance des fonds durables

Suite de la page 1

envers la famille Edwards pour leur grande générosité et leur vision découlant de leur don planifié fait par l'entremise de leur fonds de dotation.

Dans ce troisième bulletin, nous avons répondu aux questions des donateurs sur les Dons planifiés. Nous vous invitons à nous envoyer les vôtres à pginfo@mchf.com. Nous répondrons au plus grand nombre possible dans une édition ultérieure.

Nous pouvons tous avoir un impact, et tous les dons sont

importants, peu importe leur montant. Un fond commémoratif peut devenir permanent dans un fonds de dotation, en investissant prudemment le capital et en répartissant une portion des intérêts générés. Les fonds de dotation soutiennent et continueront de soutenir le Children dans l'avenir.

Votre générosité permet de donner espoir et la chance d'un avenir meilleur à nos jeunes patients et leur famille. Merci pour tout ce que vous faites et ferez dans l'avenir.

Coin des experts L'importance de rédiger un testament

Suite de la page 2

3. Lorsque vous rédigez votre testament, vous devriez identifier un liquidateur. Vous pouvez décider si vous en voulez plus d'un, et s'il sera rémunéré. Il est recommandé que le liquidateur réside dans le même pays que la succession.
4. Si vous avez des enfants mineurs, il faut penser à désigner un tuteur.
5. Précisez vos souhaits et vos directives quant à vos funérailles.

La plupart des gens qui ont signé leur testament se sont dits heureux et soulagés de l'avoir fait. Alors pourquoi s'en priver ?

Prévoyez-vous faire un don de charité à un organisme de bienfaisance ? Si oui, vous pourriez créer un fonds de dotation, à même les sommes que vous prévoyez léguer à cet organisme. Léguer une somme d'argent ou un pourcentage de vos biens à un organisme de bienfaisance est une excellente façon de profiter d'avantages fiscaux.

